

>20505-4

PleinSud
SPECTACLES | BÉCANCOUR

présente
Andréanne A. Malette
27 avril, 20h
Au Moulin Michel

En partenariat avec Desjardins Hydro Québec

Billetterie : pleinsud.ca • 819 567.8184



Jean-Junior Morin

COURIR APRÈS LA RÉUSSITE

PAGE 4

(Photo Stéphanie Paradis)



Bien entendre, c'est aimer *la vie!*

Dépistage auditif
Ouverture de dossier
CNEST
Suivi personnalisé

**Travailler dans le bruit
peut causer des dommages
irréversibles à votre audition!**
Prenez rendez-vous pour
une consultation et une
prise en charge complète.
On s'occupe de tout!

AudiSon

Centre auditif Smith & ass.
audioprothésistes

Laurier-Station
418 728-0101

Plessisville
819 362-5216

Plusieurs autres cliniques pour prendre soin de vous!
centre-auditif.ca | 877 471-0101

>23578-1

JEUX & PASSE-TEMPS

Présentés par:



La fierté du travail bien fait !

819 375-1733

houleasphalte.com



Envie de plus de **mots croisés ?**

Le **Courrier** Sud
VOTRE MÉDIA D'ICI

ou visitez notre site internet :
www.lecourriersud.com/mots-croises

SUDOKU

JEU N° 868

			9	5		1		
7	1		4			2	9	
2	9		8		7	4		
			3			9		7
9	4	7		2	3			
3		8	1				4	
4			5		7			
6		1				2		5
	7		2	6			3	4

NIVEAU : FACILE

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 868

7	5	1	8	9	2	6	4	3
5	6	2	6	7	4	1	8	9
9	8	4	1	5	6	6	2	7
2	7	9	6	2	1	8	5	3
8	1	6	9	2	5	4	7	6
4	5	6	7	8	6	6	2	9
6	9	7	4	1	8	5	6	2
6	2	8	5	6	7	9	1	4
1	4	5	2	6	9	7	6	8

MOT CACHÉ

THÈME : BUDGET FAMILIAL / 7 LETTRES

A ABONNEMENT ALLOCATION ASSURANCES AUTO	D DENTISTE DÉPENSES DETTE DON	E ÉDUCATION ÉLECTRICITÉ EMPRUNT ENTRETIEN ÉPICERIE ESSENCE	F FINANCEMENT G GARDERIE H HYPOTHÈQUE I IMPÔTS IMPRÉVUS INTERNET INVESTISSEMENT L LIVRES	L LOTÉRIE LOYER M MAISON MEUBLE P PAIE PISCINE PLACEMENT PRÊT R RÉNOVATIONS RENTE REPAS	R RESTAURANT RETRAITE REVENUS S SOINS SORTIE STATIONNEMENT T TAXES TÉLÉPHONE TRANSPORT V VACANCES VÊTEMENTS	V VOYAGE
--	--	---	---	---	---	--------------------

S	T	S	D	E	P	U	S	L	T	N	E	M	E	C	A	L	P	E	T
E	T	R	E	E	I	I	A	E	O	N	I	M	P	O	T	S	S	G	N
T	S	N	A	C	N	R	S	E	R	Y	E	S	A	P	E	R	U	A	E
N	P	S	E	N	N	T	E	C	D	V	E	M	A	U	T	O	N	R	M
E	E	C	E	M	S	A	I	T	I	A	I	R	E	T	A	S	E	D	E
M	T	H	T	N	E	P	C	S	O	N	C	L	E	C	D	E	V	E	N
E	I	A	E	S	C	T	O	A	T	L	E	L	S	E	N	X	E	R	N
S	C	U	N	U	A	E	E	R	V	E	E	U	P	C	I	A	R	I	O
S	I	F	R	N	B	R	A	V	T	P	V	E	D	E	R	T	N	E	B
I	R	F	E	O	L	M	E	N	H	E	N	S	R	E	L	E	R	I	A
T	T	A	T	B	E	P	O	O	R	S	N	E	S	S	T	B	D	O	F
S	C	G	N	N	I	I	N	P	E	O	S	E	N	C	E	T	U	I	S
E	E	E	I	C	T	E	M	S	I	T	C	G	S	O	H	D	E	E	T
V	L	C	E	A	C	I	E	T	A	N	S	O	I	N	S	A	U	S	M
N	E	R	C	O	E	M	A	U	A	E	T	N	E	R	E	I	L	T	N
I	I	U	M	G	P	V	R	R	E	T	R	A	I	T	E	I	A	E	E
E	D	P	A	R	O	A	U	N	E	I	T	E	R	T	N	E	B	M	T
E	T	Y	U	N	N	S	S	T	A	T	I	O	N	N	E	M	E	N	T
E	O	N	E	T	S	E	I	A	P	E	U	Q	E	H	T	O	P	Y	H
V	T	R	E	A	L	L	O	C	A	T	I	O	N	O	D	P	R	E	T

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : ÉPARGNE

MOTS CROISÉS

N° 868

1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			

HORIZONTALEMENT

- Compositeur autrichien — Rivière de Suisse.
- Étude médicolegale des circonstances ayant entraîné la mort.
- Alexandre le Grand — Proclamation officielle — Titre britannique.
- Entraîne — Perdre son temps.
- Cale en forme de lettre — Fait comme un hibou.
- État de l'Asie occidentale — Examinés.
- Heurter contre un obstacle — Lac célèbre.
- Couper — Élément du tarot.
- Prêt-à-monter — Mamelle.
- Partie de l'œil — Drastique.
- Bois noir — Travail de

l'esprit.

- Cassé — Fluets.

VERTICALEMENT

- Compositeur russe.
- Ne pas travailler — Encaustiquer.
- Sorte de clôture — Région du sud-ouest du Québec.
- Adjectif numéral — Sous l'occiput — À lui.
- Tour bien connue, symbole de l'incompréhension — Explosif puissant — Arrivé au monde.
- Organisation terroriste clandestine — Conduit l'urine du rein à la vessie.
- Ronronner — Pas à moi.
- Thallium — Monnaie bulgare — Transformer un message.

9. Vague espagnole

- Futilité.
- Être près de sa fin — Arrière-train.
- Nid de l'aigle — Petit plancher surélevé.
- Rectifié — Déterminant pluriel.

S	T	S	D	E	P	U	S	L	T	N	E	M	E	C	A	L	P	E	T
E	T	R	E	E	I	I	A	E	O	N	I	M	P	O	T	S	S	G	N
T	S	N	A	C	N	R	S	E	R	Y	E	S	A	P	E	R	U	A	E
N	P	S	E	N	N	T	E	C	D	V	E	M	A	U	T	O	N	R	M
E	E	C	E	M	S	A	I	T	I	A	I	R	E	T	A	S	E	D	E
M	T	H	T	N	E	P	C	S	O	N	C	L	E	C	D	E	V	E	N
E	I	A	E	S	C	T	O	A	T	L	E	L	S	E	N	X	E	R	N
S	C	U	N	U	A	E	E	R	V	E	E	U	P	C	I	A	R	I	O
S	I	F	R	N	B	R	A	V	T	P	V	E	D	E	R	T	N	E	B
I	R	F	E	O	L	M	E	N	H	E	N	S	R	E	L	E	R	I	A
T	T	A	T	B	E	P	O	O	R	S	N	E	S	S	T	B	D	O	F
S	C	G	N	N	I	I	N	P	E	O	S	E	N	C	E	T	U	I	S
E	E	E	I	C	T	E	M	S	I	T	C	G	S	O	H	D	E	E	T
V	L	C	E	A	C	I	E	T	A	N	S	O	I	N	S	A	U	S	M
N	E	R	C	O	E	M	A	U	A	E	T	N	E	R	E	I	L	T	N
I	I	U	M	G	P	V	R	R	E	T	R	A	I	T	E	I	A	E	E
E	D	P	A	R	O	A	U	N	E	I	T	E	R	T	N	E	B	M	T
E	T	Y	U	N	N	S	S	T	A	T	I	O	N	N	E	M	E	N	T
E	O	N	E	T	S	E	I	A	P	E	U	Q	E	H	T	O	P	Y	H
V	T	R	E	A	L	L	O	C	A	T	I	O	N	O	D	P	R	E	T

RÉPONSE DU N° 868

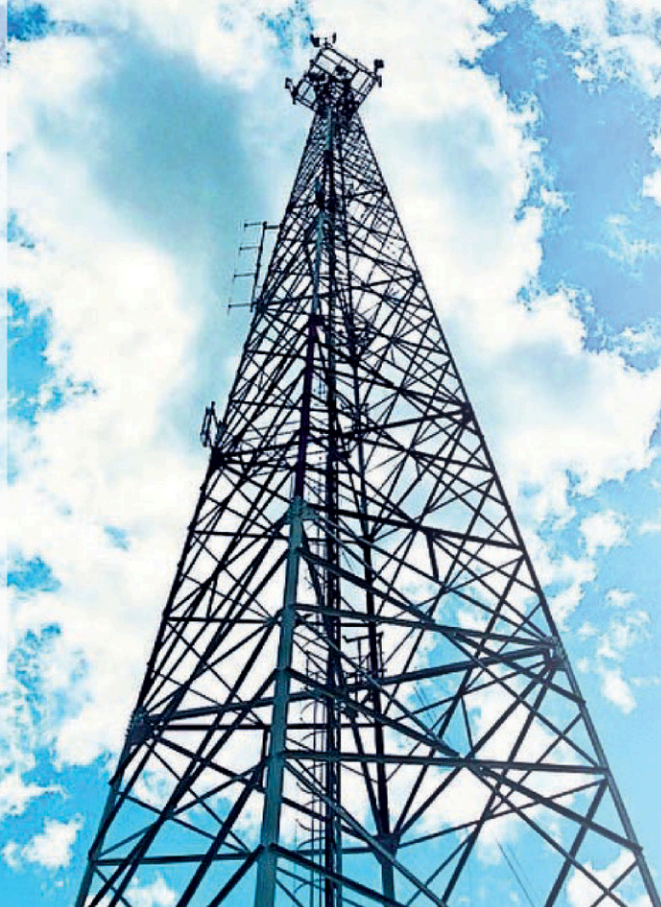
Sogetel construira de nouvelles tours cellulaires en Mauricie, au Centre-du-Québec et en Estrie

RÉGIONAL. Sogetel Mobilité bénéficiera d'une subvention de 30,6 M\$ du gouvernement du Québec afin d'améliorer la couverture de son réseau cellulaire en Mauricie, au Centre-du-Québec et en Estrie.

L'entreprise nicolétaine fait partie des trois entreprises retenues, avec TELUS Communications et Vidéotron, pour participer à l'effort du gouvernement afin d'améliorer la couverture cellulaire dans plusieurs régions du Québec. Elles se partageront une subvention globale de 170 M\$ pour la construction de 100 nouveaux sites cellulaires.

« Après avoir participé au projet colossal de déploiement de la fibre optique dans les régions moins bien desservies en Internet haute vitesse, nous sommes prêts à nous attaquer à ce nouveau défi qui nous rapproche encore davantage de notre mission de relier les communautés en leur donnant accès au monde », commente Richard Biron, vice-président développement d'entreprise de Sogetel.

L'identification des endroits où seront bâties les nouvelles tours sera complétée d'ici la fin de l'été 2024. Les précisions entourant le déploiement des futurs sites cellulaires feront l'objet d'annonces ultérieures conjointement avec le gouvernement du Québec.



APCHL RBQ : 5834-5141-01

PRO BÉTON

Dalle • Trottoir • Plancher de sous-sol
Plancher de garage • Stationnement • Contour de piscine

819 266-9488 MAURICIE
2625, Boul. Thibeau, Trois-Rivières

21164-3

Nouvelle piste piétonnière et cyclable à Saint-Grégoire

BÉCANCOUR. La Ville de Bécancour procédera à l'aménagement d'un espace piétonnier et cyclable sur un tronçon du boulevard de Port-Royal, dans le secteur de Saint-Grégoire. L'investissement nécessaire pour le projet est évalué à 455 000\$ et les travaux devraient débuter à l'été 2024.



L'aménagement d'un espace piétonnier et cyclable se fera plus précisément entre l'avenue Garon et la rue Mélançon.

« À partir de l'avenue Garon, on va empiéter sur une emprise de la ville, pour ensuite se rendre directement jusqu'au boulevard de Port-Royal. Cet espace totalement sécuritaire sera aménagé avec des arbres », explique Gregory Gihoul, directeur général de la Ville de Bécancour.

Il comprendra une traverse piétonnière pour faciliter la traverse des piétons et des cyclistes, avec feu de circulation et un pavé différent de l'asphalte pour inciter les automobilistes à ralentir.

« On va poursuivre l'espace piétonnier et cyclable de la traverse jusqu'à la rue Mélançon, où il y aura aussi un espace dédié avec des arbres et des reverdissements », ajoute le directeur général.

La Ville de Bécancour a décidé d'agir en amont pour la sécurité de ce secteur en développement, dans le Domaine le May-Rheault.

« On veut faciliter le déplacement à vélo des enfants et des familles pour pouvoir se rendre directement jusqu'au village où il y a les terrains sportifs, par exemple. On a d'ailleurs ce vaste projet de connecter tous les secteurs de la ville », ajoute-t-il.

COMPOSTEURS À MOINDRES COÛTS

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE. CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. FORMULAIRE DE DEMANDE EN LIGNE.



CONFÉRENCE GRATUITE!

HUIT FAÇONS PAYANTES POUR VALORISER SES MATIÈRES ORGANIQUES CHEZ SOI!

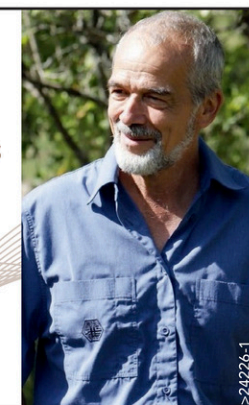
SERGE FORTIER EPCC

04 MAI À 14 H

L'HÔTEL DE VILLE DE NICOLET



INSCRIPTION OBLIGATOIRE



La persévérance de Jean-Junior Morin

Courir après la réussite

« Ma persévérance est ma plus grande qualité et c'est comme ça que j'ai atteint de bons résultats, au hockey et à la course à pied »

- Jean-Junior Morin



Jean-Junior Morin, président d'honneur de la course *On s'éclate en couleurs* du CNDA.

(Photo Stéphanie Paradis)

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimédias.ca

NICOLET. Le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption (CNDA) revient pour une deuxième année avec sa course *On s'éclate en couleurs*, le 5 mai prochain. Cette année, les organisateurs ont fait appel à Jean-Junior Morin, résident de Nicolet, comme président d'honneur; un exemple de persévérance.

Jean-Junior a participé à la première saison de la télé-réalité *Survivor Québec*, faisant chaque jour preuve de détermination, de persévérance et de courage. Ce n'est cependant pas pour la notoriété qui l'accompagne encore aujourd'hui à la suite de son passage au petit écran qu'il a été approché par le CNDA, mais bien parce qu'il est le papa de deux jeunes filles fréquentant l'établissement d'enseignement, et parce que le Nicoletain est un coureur aguerri.

« J'ai trouvé ça vraiment cool! », lance Jean-Junior. « Je n'ai jamais parlé de *Survivor* à la base, mais après, j'ai proposé qu'on s'en serve un peu pour inciter les gens à s'inscrire ». D'ailleurs, une vidéo promotionnelle a été tournée et partagée sur les réseaux sociaux du CNDA, à la saveur *Survivor*.

« Ça fait quand même 13 ans que je pratique la course à pied », ajoute-t-il.

Le message qu'il souhaite transmettre en tant que président d'honneur, ce sont les bienfaits de l'activité physique. « Je suis convaincu à 100 % que ça a des bienfaits sur notre santé mentale. Ça fait du bien à ton corps, ça fait du bien à ta tête, ça fait du bien à tout », précise Jean-Junior.

On s'éclate en couleurs est d'ailleurs l'occasion toute désignée pour s'initier à la course à pied grâce à ses distances accessibles à tous, que ce soit le 1, 3 ou 5 kilomètres, à la course ou à la marche. L'événement se démarque également par son esprit festif, car tout au long du trajet, les participants se feront éclabousser de poudre colorée! « Je trouve que le concept est merveilleux! », lance le président d'honneur.

Actuellement, ce sont près de 400 inscriptions qui sont enregistrées, sur un objectif de 500 coureurs, comme l'an dernier.

UN EXEMPLE DE PERSÉVÉRANCE

Jean-Junior Morin n'a jamais considéré l'échec comme une option, et c'est pourquoi lorsqu'il entreprend quelque chose, c'est toujours en s'investissant au maximum. À son avis, c'est ce qui lui a permis de tout d'abord se démarquer au hockey.

« Je n'étais pas talentueux au hockey, mais j'étais tout le temps à fond. Ça m'a permis, avec le petit talent que j'avais, de quand même me rendre au camp du Canadien. Ça prouve à quel point j'ai persévéré! », dit-il. Jusqu'à l'université, je n'ai pas eu de vie à part le hockey. »

Jean-Junior a commencé la course à pied au moment où il a arrêté de jouer au hockey. Lui qui avait toujours pratiqué des sports d'équipe souhaitait s'engager dans un sport individuel. Lorsqu'il a découvert que seulement 0,1 % de la population mondiale a déjà couru un marathon, il s'est tout de suite donné cet objectif.

« Je n'ai jamais rien eu de facile dans la vie, mais au bout de la ligne, je réussis toujours. Ma persévérance est ma plus grande qualité et c'est comme ça que j'ai atteint de bons résultats, au hockey et à la course à pied », ajoute-t-il. Jusqu'à maintenant, Jean-Junior a couru 13 marathons, dont un en 3 heures 7 minutes, soit à quelques minutes près d'être en mesure de se qualifier pour Boston, ce qui constitue d'ailleurs son nouvel objectif.

« Je pèse 220 livres et ce n'est pas facile de courir à ma grosseur. Ça commence à être très rapide pour un coureur de ma grandeur! », lance-t-il.

« Je n'arrêterai jamais de courir jusqu'à ce que je fasse le marathon de Boston », ajoute Jean-Junior.

Ce dernier a d'ailleurs décidé de s'entraîner en compagnie d'un coach, une nouveauté pour lui. « Avant, j'y allais par moi-même. Maintenant, je cours sans me blesser, ma technique a complètement changé et je cours au bon rythme, révèle-t-il, alors qu'il redécouvre un peu son sport. Je pense que je me donne de bons outils pour mieux réussir ».

L'EXPÉRIENCE SURVIVOR

Jean-Junior Morin est fan de *Survivor* depuis 2000. Il espérait depuis longtemps d'ailleurs que le Québec produise sa propre version. Lorsqu'il a appris que le concept était amené ici, il n'a fait ni une ni deux avant de s'inscrire!

Ce qu'il a le plus aimé de *Survivor*, ce sont les conseils de tribus ainsi que, bien entendu, les épreuves, qui mettaient à rude contribution son endurance et son côté compétitif.

Durant la première saison, les statistiques parlent d'elles-mêmes, ne serait-ce que par le temps d'écran accordé à Jean-Junior, appelé JJ dans la télé-réalité: il a été une figure marquante avec sa forte alliance et son leadership naturel.

Si une saison *All-Star* venait à voir le jour, Jean-Junior révèle qu'il serait le premier à se lancer dans l'aventure, avec un jeu entièrement renouvelé.



Contrôle biologique des mouches noires

Retour du Bti à Bécancour

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

BÉCANCOUR. La Ville de Bécancour procédera cette année au contrôle biologique des mouches noires dans le secteur de Précieux-Sang, après avoir opté pour un projet pilote en 2023 qui ne s'est pas avéré concluant.

L'an dernier, Bécancour avait opté pour un projet pilote sans l'utilisation de biopesticide (Bti), avec piégeage des insectes piqueurs, dans le respect de sa vision de développement durable.

«Après avoir rencontré différents experts sur le sujet, et en considérant un ensemble de facteurs, une résolution est proposée pour l'adoption de la reconduction du contrat à GDG Environnement pour l'arrosage de Bti pour un montant de 21 400 \$», a mentionné Lucie Allard, mairesse de Bécancour, lors du conseil de ville du 8 avril dernier.

Les élus ont adopté cette résolution à la majorité. Un seul conseiller municipal s'y est opposé, soit Guillaume Carignan, conseiller pour le secteur de Sainte-Gertrude. Il a expliqué sa position en ces termes : «À ma compréhension, il n'y a pas de consensus scientifique sur ce dossier. Nous sommes fait démontrer qu'il peut y avoir des effets directs et indirects sur la biodiversité. Je préconise donc d'y aller avec le principe de précaution, tant que, dans le monde scientifique, il n'y aura pas de consensus», a-t-il plaidé.

«Je reconnais également la protection durable des habitats et des espèces menacées ou vulnérables, comme on retrouve dans la rivière Bécancour, afin de favoriser la préservation de la biodiversité. Il est évident que cette orientation entraîne des enjeux sur la nuisance pour l'homme. Cependant, je crois que c'est une des adaptations que l'humain doit faire afin de favoriser, protéger et préserver les écosystèmes et l'environnement, et pour finalement offrir un avenir meilleur aux générations futures», a-t-il conclu.



Épandage de Bti.

(Photo archives)

MRC de Nicolet-Yamaska : un service de parrainage est mis sur pied pour le transport collectif

MARIE-EVE VEILLETTE

meveillette@icimedias.ca

NICOLET-YAMASKA. La MRC de Nicolet-Yamaska met sur pied un service de parrainage et de marrainage pour son service de

transport collectif Bili. Les parrains et marraines auront la tâche d'accompagner à l'occasion des personnes voulant essayer pour la première fois le service, mais qui ne se sentent pas à l'aise de faire seules.

«Pour plusieurs raisons, beaucoup d'individus

nosent pas essayer le transport en autobus. Certains ont peur d'être oubliés, d'autres ont des difficultés de compréhension ou ont peur de ne pas débarquer au bon endroit. Faire quelque chose de nouveau demande toujours une certaine dose de courage et de motivation. Le faire pour la première fois avec quelqu'un qui s'y connaît est beaucoup plus rassurant», fait valoir l'équipe de Bili.

Le projet consiste donc à constituer une «banque» de personnes bienveillantes qui accompagneront ces futurs utilisateurs du service. La répartitrice du transport collectif s'occupe de recueillir dès maintenant les noms des personnes intéressées à participer au projet de même que leurs disponibilités (idéalement au moins une fois par mois) au 819 293-6768 et au 1 800 567-7621 (demandez Danielle).

Une formation de groupe gratuite est offerte aux futurs parrains et marraines. D'ailleurs, il est bon de

noter qu'il n'est pas nécessaire d'avoir déjà utilisé le transport collectif pour parrainer ou marrainer des gens.

Aussi, les parrains et marraines seront toujours libres d'accepter ou non un accompagnement. La répartitrice communiquera avec eux la veille d'un déplacement pour leur donner des renseignements sur les personnes à accompagner.

Jusqu'au 1^{er} janvier 2025, les frais d'autobus seront gratuits pour les parrains et marraines du transport collectif, de même que pour les individus accompagnés. Ces derniers devront avoir fait la demande au préalable à la répartitrice du transport et pourront bénéficier de cette gratuité une seule fois.

Finalement, les parrains et marraines pourront mettre fin en tout temps à leur implication. Pour connaître les circuits offerts, il suffit de visiter le <http://www.avecbili.ca>.

L'École de la batterie commence à prendre forme

BÉCANCOUR. Les premières étapes du projet visant à développer l'École de la batterie à Bécancour sont officiellement en branle.

Une convention a été signée pour entamer l'analyse des besoins ainsi que la conception du programme fonctionnel et technique (PFT). Un chargé de projet, des experts et des professionnels se penchent activement sur le dossier.

De plus, des ingénieurs et des architectes se sont réunis à la fin mars en présence des représentants des ministères de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour une rencontre de démarrage.

Fait à noter : l'hypothèse d'exploiter le Centre Laprade a été écartée, car il s'est avéré impossible d'adapter ses locaux pour répondre aux besoins spécifiques de l'école. Le seul scénario à l'étude se limite à la construction d'un nouveau bâtiment qui sera situé à Bécancour. «On souhaite que la construction commence à l'automne», mentionne Pierre Leblanc, président du Consortium Formation-Énergie MCQ.

C'est ce Consortium qui chapeaute le dossier. Il est né d'une alliance stratégique des dix

établissements d'enseignement de la Mauricie et du Centre-du-Québec : l'Université du Québec à Trois-Rivières, les cégeps de Drummondville, Shawinigan, Trois-Rivières et Victoriaville et les centres de services scolaires des Bois-Francs, Chemin-du-Roy, des Chênes, de l'Énergie et de la Riveraine. Son mandat consiste à déployer des solutions de formation concertées qui répondront aux besoins actuels et futurs des entreprises de la Vallée de la transition énergétique (VTE).

Selon les prévisions, le programme fonctionnel et technique (PFT) sera déposé d'ici le mois de juin. Durant son élaboration, les experts tiendront compte à la fois des besoins de la formation professionnelle (DEP/AEP), de la formation collégiale (DEC/AEC) et de la formation universitaire afin de garantir une utilisation efficace des laboratoires et des ateliers proposés, tout en favorisant le partage entre les trois niveaux d'enseignement.

Pierre Leblanc se réjouit de la synergie déjà en place entre les personnes impliquées dans ce projet : «Toutes les parties mettent l'épaulé à la roue pour accélérer le processus et déposer un plan final au début juin», assure-t-il. (MEV)

RÉNOVATION TOITURE

Professionnel et minutieux
ESTIMATION GRATUITE

SERVICE COMPLET DE RÉNOVATION
de toiture en bardeaux d'asphalte architecturaux
de fibre de verre et ventilation d'entretoit

819 630-7250 • toiture50ans@gmail.com

RBQ : 57306581

LE COURRIER SUD - www.lecourriersud.com - Le 17 avril 2024 - 5

Nouveau développement domiciliaire Sept semaines de chantier dans le secteur Sainte-Georgette

MARIE-EVE VEILLETTE
meveillette@icimedias.ca

BÉCANCOUR. Un chantier d'environ sept semaines s'est amorcé le 11 avril dernier à Sainte-Georgette, au sud de la rue des Frênes. Il consiste à installer les services municipaux qui permettront l'implantation d'un nouveau développement domiciliaire.

C'est l'entrepreneur Groupe Gagné Construction inc. qui chapeaute les travaux. Ceux-ci ont cours sur la réserve foncière

de la Ville de Bécancour. Pour leur réalisation, la Ville investit 1 840 000 \$ sous forme d'emprunt.

Deux nouvelles rues feront leur apparition. Celle qui se raccordera au boulevard du Parc-Industriel se nommera «rue des Pommiers» et celle qui se raccordera à la rue des Frênes, «avenue du Sumac» (soit l'arbre communément appelé «vinaigrier»). Ces noms ont été choisis selon des essences d'arbre retrouvées dans le secteur.

Le nouveau développement devrait proposer environ 16 terrains.

À LIRE SUR LECOURRIERSUD.COM

La cheffe Chloé Ouellet nommée aux Lauriers de la gastronomie québécoise

La cheffe Chloé Ouellet d'Au Pâturage fait partie des finalistes des Lauriers de la gastronomie québécoise. Ce gala annuel célèbre les artisans et producteurs de la gastronomie québécoise. Près de 5000 candidatures ont été recueillies pour cette sixième édition. Le processus de sélection des finalistes et des lauréats repose sur le vote des membres de la Brigade des Lauriers, qui rassemble plus de 7000 professionnels de l'industrie issus de tous les métiers de la gastronomie et de toutes les régions du Québec. Au vote de la Brigade s'ajoute à parts égales celui d'un jury composé de professionnels de l'industrie qui retirent leurs propres établissements de la course. Cette année, des prix seront remis dans 17 catégories. Chloé Ouellet est en nomination dans la catégorie «Révélation de l'année». La résidente de Sainte-Perpétue s'est donnée comme mission de démocratiser la gastronomie en région et de mettre sur sa table des produits cultivés localement. De plus, elle s'implique auprès d'associations comme La Table Ronde et Mange ton Saint-Laurent.

Le gala aura lieu à Montréal le 27 mai prochain. Il sera co-animé par le duo composé de Francis Reddy et Christine Plante. Christian Bégin, l'animateur des premières éditions des Lauriers, présentera pour sa part le prix hommage, qui sera remis à Janette Bertrand pour sa contribution à la culture et à la gastronomie québécoise.

Une nouvelle directrice générale à la tête de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cœur-du-Québec

La Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec (CCICQ) a une nouvelle directrice générale depuis le 8 avril. Il s'agit de Méranie Roy, une dame issue du milieu communautaire et événementiel détenant de solides compétences au niveau de la mobilisation et de la gestion de dossiers d'envergures, de la gestion financière ainsi que dans la promotion d'événements.

Le Parlement salue unanimement le record historique de Louis Plamondon

C'est à l'unanimité que les élus de tous les partis représentés au Parlement ont appuyé la semaine dernière la motion bloquiste visant à souligner le record de l'élu ayant siégé le plus longtemps en continu à la Chambre des communes, établi le 3 avril dernier par le député Louis Plamondon. Ils ont profité de l'occasion pour le remercier pour le dévouement exceptionnel qu'il a démontré au cours de ces quatre décennies où il a loyalement défendu les intérêts des citoyens de Bécancour-Nicolet-Saurel et de ceux du Québec.

Des 5 à 7 favorisant les échanges interculturels dans Nicolet-Yamaska

Ce printemps, la MRC de Nicolet-Yamaska propose à sa population quatre soirées sous forme de 5 à 7 dans le but de favoriser des liens entre les communautés d'accueil de son territoire et les personnes immigrantes qui viennent s'y installer. Ces événements ont pour but de réunir des citoyens, des travailleurs, des propriétaires d'entreprise et des élus afin que toutes ces personnes puissent rencontrer des personnes immigrantes. Ils sont gratuits. Un premier a eu lieu le 11 avril à Nicolet. Les prochains sont le 25 avril au centre communautaire de Saint-Zéphirin-de-Courval, le 9 mai au centre communautaire de Pierreville et le 21 mai au Complexe Chez Boris de Saint-Léonard-d'Aston. Les inscriptions sont obligatoires via le site web de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Changement de garde à la présidence du cabinet de campagne de Centraide Centre-du-Québec

Après deux ans à la présidence du cabinet de campagne de Centraide Centre-du-Québec, Annie Beaugard, conseillère privée en gestion de patrimoine chez Banque Nationale, passe le flambeau à Tommy Jodin, directeur du développement industriel et commercial à Saint-Hyacinthe Technopole et ex-président de la Chambre de commerce de Drummondville.

Au cours de son mandat, Centraide Centre-du-Québec a maintenu ses investissements sociaux à travers la région. L'organisation estime que son dévouement a joué un rôle clé dans sa capacité à répondre aux besoins croissants de la communauté. D'ailleurs, M^{me} Beaugard continuera de contribuer à la mission de Centraide en tant que membre actif du cabinet.

Son successeur se concentrera notamment sur le développement du Cercle des donateurs majeurs en collaboration avec Paul Gagné, directeur général à la Caisse Desjardins de Drummondville, et membre du cabinet. Les donateurs majeurs sont ces généreux individus qui s'engagent à contribuer annuellement à la cause par un don minimum de 2 500 \$.

ÇA SE PASSE ICI! Le Courrier Sud
VOTRE MEDIA D'ICI



AMÉLIE ST-PIERRE
EDITRICE RÉGIONALE



KATY CHAMPAGNE
DIRECTRICE SUPPORT AUX VENTES



CLAIRE CHEVALIER
COORDONNATRICE AUX VENTES



MARILYNE DÉSALINIERS
DIRECTRICE AU DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES



SUZANNE BLANCHETTE
ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Suivez-nous au www.lecourriersud.com

UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA TÊTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU CŒUR-DU-QUÉBEC

La CCICQ est fière d'annoncer la nomination de madame **Méranie Roy** à titre de directrice générale. Arrivée en poste le 8 avril dernier, son expérience de travail, dans le milieu communautaire et de l'événementiel, lui ont permis d'acquiescer de solides compétences au niveau de la mobilisation et de la gestion de dossiers d'envergures, de la gestion financière ainsi que dans la promotion d'événements.

On la reconnaît sur le plan professionnel pour son dynamisme, sa ténacité, son leadership et son sens des responsabilités. Dans ses expériences passées, elle a fait preuve d'une grande capacité à s'adapter et à travailler au sein d'une diversité de situations et de personnes afin de mener ses dossiers à terme tout en assurant le succès de ceux-ci.

Au cours de ses 3 années comme directrice de la Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé (CDC), M^{me} Roy a su relever plusieurs défis.

Par la même occasion, nous tenons à informer nos membres, partenaires et collaborateurs que Madame Roy a tous les outils et le soutien nécessaire pour assurer la poursuite des actions portées par la chambre dont un conseil d'administration solide qui l'appuiera dans les opportunités des prochaines années.

Félicitations de la part du conseil d'administration!



LES CŒURS JOYEUX CHANTENT

La chorale Les Cœurs Joyeux, sous la direction de M. David Croteau, **présentera son concert annuel le 28 avril prochain, dès 13 h 30 à l'église de Ste-Perpétue.** Cette chorale, composée de plus de 25 choristes, interprétera à quatre voix, plusieurs pièces du répertoire québécois et autres. M. Croteau, avantageusement connu dans le milieu musical drummondvillois et enseignant au Centre de services scolaires des Chênes, dirige l'ensemble musical depuis 23 ans. M^{me} Karine Bonin, pianiste, ainsi que M^{me} Stéphanie Cyr, percussionniste, accompagneront le chœur. Cette chorale compte dans ses rangs des choristes venant de plusieurs municipalités avoisinantes: Ste-Brigitte, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, St-Albert, St-Joachim de Courval, St-Cyrille-de-Wendover, Drummondville, Nicolet, La Visitation et bien sûr Ste-Perpétue.

Vous aimez la musique, le chant, joignez ses rangs en contactant **Mme Danielle Lampron au courriel: dandanslejus@hotmail.com**. Tout en étant un atout, il n'est pas nécessaire de connaître la musique. Il nous sera agréable de vous rencontrer le 28 avril prochain. Le billet en pré-vente est de 20\$, et à la porte 25\$. Pour réservation, contactez M^{me} Lampron citée plus haut.

>24600-1

Fondation Santé du Bas-Saint-François

Les membres de la Coop Santé Shooner-Jauvin veulent des réponses

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

PIERREVILLE. Une pétition circule actuellement afin d'obtenir la tenue d'une rencontre publique d'information avec la Fondation Santé du Bas-Saint-François. On s'inquiète d'un manque de transparence par rapport à ses décisions et activités, et on demande des réponses.

« Il y a beaucoup d'inquiétude de la part des gens à savoir ce qui va advenir des services publics », révèle Pierre Levasseur, membre de la Coop Santé Shooner-Jauvin et impliqué dans le domaine de la santé depuis toujours. « On demande une rencontre en présentiel, favorisant les échanges, et pas un simple communiqué d'information. Une rencontre qui se veut respectueuse de tous, franche, et surtout éclairante et rassurante ».

M. Levasseur explique que le rôle de la Fondation Santé, tel que convenu au contrat conclu avec la Coop Santé, est d'être le bras financier de la Coop Santé, et que tous les dons perçus doivent servir à cette fin. Elle est notamment dans l'obligation de soutenir

financièrement le personnel médical dans ses demandes d'achat d'équipements ou de matériels médicaux. La Fondation doit également combler les besoins financiers de la Coop nécessaires à son bon fonctionnement, comme les dépenses reliées au bâtiment et autres types de dépenses usuelles nécessitées par ses opérations. « Tout cela est l'objectif même à la base de la création de la Fondation Santé du BSF », insiste M. Levasseur.

Or, les membres s'interrogent à savoir si la Fondation répond toujours à sa mission première, soit soutenir les services publics de la Coop Santé. La Fondation Santé a déménagé son siège social à Saint-François-du-Lac, ce qui laisse croire à Pierre Levasseur que les services privés de santé, actuellement à la Coop, suivront également ce déménagement. Selon M. Levasseur, la Fondation Santé soutient maintenant le privé au détriment des services publics de la Coop de Santé. « Elle a des obligations envers la coop qui ne semblent pas être respectées aujourd'hui », dit-il.

« La Fondation était au même endroit que la Coop Santé et que la clinique. Elle avait des locaux qu'on avait agrandis spécialement pour

ça, mentionne M. Levasseur. Par la suite, des services privés sont arrivés. »

M. Levasseur craint que les services de Pierreville déménagent eux aussi à Saint-François-du-Lac. « Tout ça se passe sans qu'il y ait d'informations publiques, sans que les gens qui ont donné soient au courant. La Fondation a reçu entre 400 000 \$ et 500 000 \$ de dons, mentionne M. Levasseur. Les quelques centaines de milliers de dollars consentis ici en don à la Fondation l'ont été pour soutenir le GMF et non les services privés pour un plus large territoire. Une fondation publique qui reçoit des deniers publics doit moralement et éthiquement s'obliger à une très grande transparence et à informer la population qu'elle dessert des sommes reçues et de leur usage. »

« Moi, comme donateur, je n'ai pas donné pour les services privés », insiste M. Levasseur.

Contactée par téléphone par Le Courrier Sud, Liette Benoit, présidente de la Fondation Santé du Bas-Saint-François, a mentionné ne vouloir accorder d'entrevue avec le journal qu'en mai prochain, après le prochain conseil d'administration de la Fondation.

Bécancour cumule les demandes au MTQ

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

BÉCANCOUR. Lors de la séance publique du 8 avril dernier, les élus de la Ville de Bécancour ont adopté plusieurs résolutions concernant diverses demandes au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec. Ces demandes concernent le réaménagement et la sécurisation d'intersections, l'ajout d'une nouvelle zone de vitesse et l'ajout de radars pédagogiques.

Le conseil a tout d'abord réitéré sa demande au MTQ afin d'obtenir un échangeur complet à l'intersection de l'autoroute 55 et du chemin Forest, plutôt qu'un pont d'étagement, comme le ministère l'a annoncé à la fin du mois de mars.

« Depuis 2021, plusieurs démarches ont été faites par la Ville de Bécancour. Notamment, il y a eu deux résolutions du conseil qui ont été portées jusqu'au bureau de la ministre des Transports et plusieurs rencontres ont été faites avec l'équipe des grands projets du ministère des Transports », indique Lucie Allard, mairesse de Bécancour.

La Ville de Bécancour avait également accueilli sur son territoire la cheffe de cabinet de

la ministre Geneviève Guilbault et un conseiller politique, avec le maire de Saint-Célestin, deux conseillers de Bécancour ainsi que l'attaché politique de Donald Martel, afin de leur faire visiter le secteur concerné et de leur expliquer les impacts pour Précieux-Sang et pour la municipalité de Saint-Célestin, ainsi que sur la redistribution de la circulation locale.

« Je vous avoue sincèrement que, à la suite de cette visite, j'ai eu un espoir que la décision du ministère des Transports soit modifiée en faveur de la demande que nous faisons. Malheureusement, comme vous le savez maintenant, la décision est tombée. En plus d'avoir fait connaître la décision pour laquelle on est très déçu, aucune solution alternative n'a encore été annoncée », se désole M^{me} Allard.

Une pétition lancée par des citoyens a également été déposée le soir du 8 avril afin de réclamer un échangeur à l'intersection de l'autoroute 55 et du chemin Forest.

AUTRES DEMANDES

La Ville de Bécancour a également demandé au ministère des Transports et de la Mobilité durable le réaménagement de l'intersection de l'avenue des Hirondelles (route 263) et du chemin des Bouvreuils, dans le secteur Gentilly.

« On demande l'installation d'un panneau d'arrêt lumineux, parce il y a eu plusieurs accidents à cette intersection », explique la mairesse de Bécancour.

Dans ce même secteur, la Ville demande l'ajout d'une zone de 70 km/h sur le boulevard Bécancour, entre la zone de 90 km/h et de 50 km/h à l'entrée du village, en provenance de Bécancour.

Finalement, on demande l'amélioration de la sécurité à l'intersection de l'avenue Godefroy et de la rue Damboise, dans le secteur Saint-Grégoire.

En plus de ces réaménagements, la Ville de Bécancour demande l'installation de quatre radars pédagogiques : sur le boulevard des Acadiens (route 132), dans le secteur Saint-Grégoire, à la hauteur de la zone de 50 km/h en provenance de Nicolet ; sur le boulevard Bécancour, dans le secteur Sainte-Angèle-de-Laval, à la hauteur du panneau de signalisation 50 km/h en provenance de Saint-Grégoire ; sur le boulevard Bécancour, dans le secteur Gentilly, à la hauteur du 990 et du 3835, boulevard Bécancour ; sur le chemin du Saint-Laurent, dans le secteur Précieux-Sang, à l'entrée du village dans la zone de 50 km/h en provenance de Saint-Grégoire.

JE SUIS LÀ
POUR VOUS!



DONALD MARTEL

Député de Nicolet-Bécancour

UN BEL EXEMPLE DE CONCERTATION

Aujourd'hui, j'aimerais saluer le travail d'un groupe de personnes qui nous offrent, à mon avis, un bel exemple de dynamisme et d'engagement dans leur collectivité. Il s'agit du comité de recrutement et de rétention des professionnels de la santé de Fortierville, mis en place en juillet 2022 pour faire face à la situation particulière qui prévalait à l'urgence de cette localité.

Le comité regroupe des personnes de divers milieux, des médecins et autres professionnels de la santé, le préfet de la MRC de Bécancour, les mairesses de Fortierville et de Sainte-Marie-de-Blandford, la présidente de la Fondation santé Bécancour-Nicolet-Yamaska, une personne représentant le comité des usagers, un représentant du Carrefour Jeunesse Emploi de Nicolet-Bécancour et un représentant de mon bureau de circonscription.

Ces personnes ont des expériences et des compétences fort variées, mais elles réussissent à mettre en commun leurs efforts dans le but de trouver des moyens de rendre le milieu plus attractif pour les professionnels de la santé.

Leur action se situe également à l'intérieur d'une réflexion plus générale, dans le contexte de l'arrivée de la filière batterie. Les besoins de recrutement, non seulement en santé, mais aussi dans de nombreux autres domaines, seront de plus en plus pressants et il faut s'y attaquer dès maintenant.

Je me réjouis donc de la contribution de ces personnes et je les considère comme des acteurs engagés d'une collectivité qui se prend en main.

Étoile de la semaine

Anne-Charlie Desbiens,
technicienne en loisirs,
pour son engagement
auprès des résidents du
Centre d'hébergement
Romain-Becquet



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Suivez notre  

819 233-3521 • 1 855 333-3521
donald.martel.nico@assnat.qc.ca

Une forêt gourmande poussera au Musée de la biodiversité



Dominic Lamy, directeur général du Musée de la biodiversité du Québec.

(Photo Stéphanie Paradis)

MARIE-EVE VEILLETTE

meveille@icimedias.ca

BÉCANCOUR. Déjà doté d'un verger, le Musée de la biodiversité de Bécancour s'apprête à créer sur son terrain une nouvelle forêt nourricière. Il s'agit de son plus récent projet d'exposition; une première au Québec, se targue le directeur

général du Musée, Dominic Lamy.

«Des forêts nourricières, il y en a un peu partout. Mais la nôtre sera conçue sous forme d'exposition. On expliquera comment ça fonctionne et on amènera la population à comprendre l'écosystème d'un tel projet. Chaque arbre, arbuste, plante et pollinisateur sera présenté», détaille-t-il.

Le projet est en gestation depuis l'année

dernière. «On suit les traces de l'ancienne administration, qui avait déjà réfléchi à un concept de ce genre, ce qui avait mené à la création du *Jardin des pollinisateurs*», mentionne M. Lamy.

Pour l'aider à réaliser sa vision, le Musée s'est allié à des spécialistes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), comme des agronomes et des ingénieurs. Sur le plan financier, il peut notamment compter sur la Fondation Alcoa et la Ville de Bécancour.

La plantation commencera cet été, fait savoir M. Lamy. «Cette année, on construit l'exposition: on aménage les sols, on plante et on conçoit les panneaux explicatifs. On va travailler pour attirer les bons pollinisateurs et éloigner les mauvais, et s'appuyer sur le concept de la permaculture, c'est-à-dire avoir un environnement qui s'autorégule afin de ne pas avoir besoin d'arroser ni d'utiliser de produits chimiques ou biologiques lors de l'entretien.» L'exposition devrait être accessible à partir de l'année prochaine. La nouvelle forêt nourricière sera adjacente au verger et englobera le *Jardin des pollinisateurs* déjà existant.

«Il s'agit d'un projet évolutif, car la production de la forêt dépendra des types d'arbres plantés», souligne M. Lamy. «La maturité de la forêt dépendra beaucoup des espèces. Certaines peuvent prendre plusieurs années avant de produire, et d'autres, seulement un an. Je pense que dans cinq ans, le site ressemblera à ce qu'on se figure comme une forêt. Ce devrait aussi être vers cette période que l'on pourra commencer à goûter à différents fruits à diverses périodes de l'été, et même de l'automne.»

Des poiriers, pêchers, cerisiers, pruniers et noisetiers sont notamment dans la mire du musée, qui envisage aussi planter des framboisiers, bleuets, camérisiers et même asiminiers, un arbre fruitier produisant un fruit semblable à une mangue, mais qui goûte un peu la banane. Ce fruit est connu sous le nom de «*paw paw*».

«Pour l'instant, on est vraiment dans la phase de préparation. Les plans sont déjà avancés, mais

je ne suis pas encore en mesure de confirmer le nombre exact d'espèces végétales qu'il y aura à l'intérieur de la forêt. Mais chose certaine, chacune sera identifiée.»

Dans la vision du musée, le volet éducatif de l'exposition sera poussé plus loin qu'un simple panneau doté d'écriture. «On prévoit aller du côté numérique. Il reste à voir comment on fera pour que ce soit amusant et beau, en plus d'être instructif.»

La forêt nourricière recèle le potentiel de propulser le Musée à un autre niveau, estime Dominic Lamy. «On veut pousser la machine à fond pour vraiment sortir du lot avec ce projet-là.»

Il rappelle qu'actuellement, le musée propose des expositions sur des animaux, sur la préhistoire, et que la venue prochaine de la forêt nourricière lui permettra de mettre en valeur la flore, un aspect incontournable de la biodiversité. «On vit dans un écosystème complet qui fonctionne bien et qui inclut la faune et la flore. On veut parler de tout ça; c'est pile notre créneau», ajoute le directeur général.

Le Musée restera entièrement ouvert durant les travaux.

REVITALISATION DU VERGER

Par ailleurs, le Musée est en train de faire une revitalisation de son verger. «Il a plus de 80 ans. Ce sont les frères de l'école chrétienne du Mont-Bénilde qui nous l'ont légué. Les arbres sont magnifiques, mais certains sont rendus à leur fin de vie normale. Il faut en replanter des nouveaux», explique Dominic Lamy.

La configuration du verger sera un peu changée, dans l'optique d'en faire éventuellement un verger biologique. «Présentement, c'est un verger écologique, nuance M. Lamy. On utilise parfois des produits (de synthèse et biologiques) pour l'entretien des pommiers. On souhaite faire une transition vers le biologique sur du long terme. Notre intention, c'est d'obtenir un jour la certification biologique, mais c'est long et assez compliqué. Si on s'y rend, ça ne sera pas demain matin!»



(514) 927-5780

À vendre à Daveluyville



269,900 \$+ tps/tvq

CONSTRUCTION 2024
Bungalow jumelé 24'x36'
Terrain de 37' X 118' = 3745 pi²
3 chambres à coucher
2 salles de bain
1 salle de lavage
Grande salle familiale au sous-sol
Dosseret céramique
Hotte cheminée
Climatiseur mural
Balcon bois traité 12' x 12'

À louer à Daveluyville



1800\$ / mois

CONSTRUCTION 2023
Maison jumelée 16' x 44' (3 étages)

ÉTAGE: 3 chambres à coucher
1 salle de bain
RDC: Cuisine, salle à dîner, salon,
salle d'eau et salle de lavage
Sous-sol: Salle familiale de 16' x 44',
salle d'eau et locker
Balcon 12' x 12' bois traité
Cabanon extérieur
Terrain gazonné
Stationnement en pierres concassées

ANNONCES CLASSÉES

1 866 637-5236 | annoncesclassées@hebdos.com

205 - Logement appart à louer

2-1/2, 3-1/2 (4 électros inclus), St-François-du-Lac, semi sous-sol, meublés, stationnements, remises. Déneigement professionnel. Libres. 695\$ et 795\$. 514-952-9517, 514-992-8009, 819-843-8197

ST-FRANCOIS du Lac 3-1/2 bas duplex, nouveau plancher, déneigement professionnel, 2 stationnements, libre, 795\$, 514-952-9517, 514-992-8009

370 - Matériaux construction

2x4 recyclés, planches. Aussi bois d'allumage. 819-336-6753 après 17h00

TÔLES à couverture à lambris de couleur/ galvanisés La longueur que vous désirez.
819-221-5429

424 - Astrologie

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. : 450-309-0125

955 - Pièces accessoires

Pièces auto neuves à prix économiques, livraison gratuite partout au Québec. Offre limitée : utilisez le code PROMOTIONNEL 139990 pour profiter de 100\$ de réduction sur vos prochaines commandes. Appelez maintenant au 1-877-646-0154. SUPRA-Z.CA

www.lecourriersud.com

AVIS PUBLIC



Province de Québec
M.R.C. Nicolet-Yamaska
Municipalité de Saint-Wenceslas

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de Saint-Wenceslas le 6 mai 2024 à 19h30 au centre communautaire Florian-Turcotte (1025, rue Hébert).

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets: Demande de dérogation mineure afin de permettre un frontage sur rue de 9.2 m alors que le frontage minimal requis est de 25 m, soit une dérogation de 15.8 m.

Identification du site concerné: 820, Rang 9

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Wenceslas ce 11^e jour d'avril 2024.

Carole Hélie, directrice générale et greffière-trésorière

>24607-1



Province de Québec
M.R.C. Nicolet-Yamaska
Municipalité de Saint-Wenceslas

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de Saint-Wenceslas le 6 mai 2024 à 19h30 au centre communautaire Florian-Turcotte (1025, rue Hébert).

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets: Permettre l'implantation d'une piscine creusée en cour avant alors que ce n'est permis qu'en cour arrière et latérale. Cette demande vise le remplacement de la résidence unifamiliale isolée.

Identification du site concerné: 1450, Rang 6

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Wenceslas ce 11^e jour d'avril 2024.

Carole Hélie, directrice générale et greffière-trésorière

>24606-1



NOUS
RECHERCHONS

**REPRÉSENTANT
DES VENTES**

DRUMMONDVILLE

5700, Place Kubota, Drummondville
3, rang Bord-de-l'Eau E, Yamaska-E

40 h - Temps plein,
permanent de jour

70 000 \$ à 125 000 \$ par
année selon l'expérience

Date d'entrée en fonction :
Dès que possible

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- DEP vente-conseil ou formation équivalente (un atout)
- Avoir une formation en **agriculture** est un atout (ex : ITAQ)
- Expérience en ventes ou dans un poste similaire

- Une attitude ambitieuse, positive et dynamique
- Bonne connaissance du secteur **agricole** (obligatoire) ou industriel
- Sens de l'organisation et autonome
- Permis de conduire valide obligatoire

PRINCIPALES FONCTIONS :

- Prospector, développer et maintenir des relations d'affaires durables avec les clients actuels et potentiels
- Représenter l'entreprise lors de divers événements ou auprès des clients existants ou futurs, évaluer leurs besoins et vendre l'équipement/machinerie appropriés

- Faire la démonstration de la machinerie sélectionnée
- Conclure les ventes et effectuer un suivi après-vente personnalisé
- Se tenir informé des tendances du marché et de la compétition

ON T'OFFRE :

- Véhicule fourni/ cellulaire/ ordinateur portable
- Assurance collective
- Fonds de pension participatif de type (RPDB)

- Programme d'aide à l'employé (et à la famille)
- Formation en continu

Fais parvenir ta candidature à **Jean-François Picard**
jfpicard@kubotadrummondville.ca

>24564-1



MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Pierre-
les-Becquets**

Municipalité de
Saint-Pierre-les-Becquets
MRC de Bécancour
Province de Québec

AVIS PUBLIC Entrée en vigueur

Aux personnes intéressées par les règlements modifiant les règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le **5 mars 2024**, le conseil municipal a adopté les règlements qui suivent :

- Règlement # **2024-173** modifiant le plan d'urbanisme # 2011-158
- Règlement # **2024-174** modifiant le règlement de zonage # 2011-159

Les règlements visent à :

- identifier de toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques ;
- intégrer les éléments de l'article 59 en concordance avec le schéma d'aménagement de développement de la MRC ;
- ajouter un nombre limite de logements dans les zones M-03, M-04, M-05, M-06 et R-03 ;
- augmenter à 50 % le coefficient d'emprise au sol dans la zone IND-01.

2. Ces règlements ont été approuvés par la MRC de Bécancour et sont entrés en vigueur le 21 mars 2024, date de délivrance du certificat de conformité de la MRC.

3. Les règlements peuvent être consultés au bureau municipal du 110, rue des Loisirs durant les heures d'ouverture régulières.

Donné à Saint-Pierre-les-Becquets, le 21 mars 2024.

Martine Lafond,
Directrice générale et greffière-trésorière

COMMUNAUTÉ

Saint-Célestin agrandira son parc central

MARIE-EVE VEILLETTE

meveille@icimedias.ca

SAINT-CÉLESTIN. La municipalité de Saint-Célestin agrandira d'environ 30 % la superficie du parc situé à l'avant de l'église du village. Le projet s'inscrit dans le cadre du plan d'action découlant de la démarche *Municipalité Amie des Aînés (MADA)*.

«On a fait des consultations avec nos citoyens et les gens voulaient des endroits de quiétude, où ils pourraient venir s'asseoir, par exemple, et manger un petit pique-nique», explique le maire Raymond Noël.

Le projet pourra se concrétiser entre autres grâce à une subvention en provenance du *Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)*. En effet, la municipalité a obtenu 28 261 \$ pour en soutenir la réalisation.

Cet agrandissement améliorera le cœur du village, qui s'est aussi enrichi d'un jeu d'eau l'automne dernier. «Le jeu d'eau est situé en arrière de l'hôtel de ville. Les gens n'ont pas pu en profiter encore. Il reste à en terminer

l'aménagement. On veut prolonger le trottoir, mettre de la tourbe et installer du mobilier urbain. C'est un peu la même chose qu'on fera à l'autre parc aussi, alors on veut que les travaux aux deux endroits se fassent le plus possible en même temps, vu qu'on prend le même entrepreneur pour faire les trottoirs.»

L'amélioration du parc central, à l'avant de l'église, nécessitera d'enlever une partie des stationnements au profit de végétaux. «On a l'auto-risation de la Fabrique», assure le maire.

Du mobilier urbain, comme une balançoire et des tables à pique-nique, rendra l'endroit agréable à fréquenter.

La Municipalité a réussi à obtenir plus de 253 000 \$ en subventions diverses pour procéder à l'aménagement des deux parcs situés dans son noyau villageois. «Juste pour le jeu d'eau, on a obtenu 125 000 \$. Un autre 100 000 \$ provient du FRR de la MRC et tout récemment, on a eu la confirmation du 28 000 \$ du PRIMA», se réjouit le maire, fier de voir sa municipalité s'embellir.

Il mentionne en terminant que le nouveau jeu d'eau devrait être inauguré d'ici la fin de juin.



Avis public



Bécancour

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1759

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de Ville de Bécancour a adopté, à sa séance du 8 avril 2024, le règlement numéro 1759 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement numéro 1611 concernant la signalisation pour réduire la limite de vitesse sur l'avenue de la Loire et la rue de la Tamise (Secteur Précieux-Sang)** ».

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Ce règlement est déposé dans les archives de la Ville à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, G9H 1A1, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance au cours des heures régulières de bureau.

Ville de Bécancour, le 17 avril 2024.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

>24449-1



MUNICIPALITÉ DE
DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT
MRC DE BÉCANCOUR
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC Consultation publique

Aux personnes intéressées par les projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme. AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le **9 avril 2024**, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- Projet de règlement # **199-2024** modifiant le règlement de zonage # 96- 2012

Les projets de règlements visent à :

- à retirer le nombre 5 à la ligne "Nombre de logements max." dans la grille M-04 ;
- à retirer le nombre 4 à la ligne "Nombre de logements max." dans la grille M-05 ;
- à retirer le nombre 4 à la ligne "Nombre de logements max." dans la grille M-06.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **01 mai 2024, à 19 h 00 au 960, 4e rue** à Deschailions-sur-Saint-Laurent. Ladite assemblée a pour objet de présenter à la population le projet de règlement ci-haut énuméré et de la consulter à ce sujet. Au cours de cette assemblée publique, le maire et un responsable de l'aménagement du territoire de la MRC de Bécancour expliqueront le projet de règlement et les conséquences de leur adoption et entrée en vigueur. De plus, ils entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal du 1596 route Marie- Victorin sur les heures d'ouverture régulières.

3. Les limites des zones sont disponibles sur la carte interactive de la MRC de Bécancour à l'adresse suivante : <https://sigale.ca/>

Donné à Deschailions-sur-Saint-Laurent, le **11 avril 2024**

Hanta Rasami,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

>24556-1

Avis public



Bécancour

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, greffière de la Ville de Bécancour, que lors de la séance ordinaire du **lundi 6 mai 2024 à 19 h**, qui se tiendra à l'hôtel de ville situé au 1295, avenue Nicolas-Perrot à Bécancour, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

SECTEUR GENTILLY

1° Lot 3539076 du cadastre du Québec – 2405, avenue des Galaxies

La demande de dérogation mineure vise à autoriser, sur le lot 3539076 du cadastre du Québec, l'agrandissement de l'entrée charretière existante pour avoir une largeur de 7,1 mètres au lieu de 5,5 mètres, ceci contrairement à ce que prescrit au paragraphe h) de l'article 6.3.7 du règlement de zonage numéro 334.

SECTEUR SAINT-GRÉGOIRE

2° Lot 2942970 du cadastre du Québec – 4925 à 4945, boulevard de Port-Royal

La demande de dérogation mineure vise à autoriser, sur le lot 2942970 du cadastre du Québec, une allée de circulation à double sens pour des stationnements à 90° de 3 mètres au lieu de 6,7 mètres, ceci contrairement à ce que prescrit au tableau de l'article 6.3.6 du règlement de zonage numéro 334.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil, relativement à ces demandes de dérogations mineures, lors de la séance du Conseil mentionnée au premier paragraphe.

Ville de Bécancour, le 17 avril 2024.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

>24447-1

Les séances publiques de la MRC de Nicolet-Yamaska maintenant enregistrées

Il est désormais possible de visionner les séances publiques de la MRC de Nicolet-Yamaska sur Youtube dès le lendemain de leur tenue.

Le lien vers l'enregistrement est également publié sur le site web et sur la page Facebook de la MRC dès qu'il est disponible.

Un premier essai de diffusion a été fait lors de la séance du 20 mars dernier, tenue à Saint-Léonard-d'Aston. La MRC récidivera cette semaine avec la séance publique du 17 avril, au Centre communautaire de Saint-François-du-Lac, prévue à 19h30.



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Pierre-les-Becquets

Municipalité de
Saint-Pierre-les-Becquets
MRC de Bécancour
Province de Québec

AVIS PUBLIC Entrée en vigueur

Aux personnes intéressées par les règlements modifiant les règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une séance tenue le **5 mars 2024**, le conseil municipal a adopté le règlement qui suit :
 - Règlement # **2024-175** modifiant le règlement sur les permis et certificats # 2011-162
 - Le règlement vise à :
 - exiger, comme conditions d'émission d'un permis de construction ou de lotissement, un rapport d'un professionnel au lieu d'une attestation d'un expert, lorsque le terrain visé est inscrit à la liste des terrains contaminés.
- Ce règlement a été approuvé par la MRC de Bécancour et est entré en vigueur le 21 mars 2024, date de délivrance du certificat de conformité de la MRC.
- Le règlement peut être consulté au bureau municipal du 110, rue des Loisirs durant les heures d'ouverture régulières.

Donné à Saint-Pierre-les-Becquets, le 21 mars 2024.

Martine Lafond,
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis public

Bécancour

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1765 PLAN D'URBANISME RÉVISÉ

Aux personnes intéressées par un projet de règlement concernant le plan d'urbanisme révisé de la Ville de Bécancour

Conformément à l'article 109.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance extraordinaire du 15 avril 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 1765 intitulé : « **Règlement concernant le plan d'urbanisme révisé de la Ville de Bécancour** ».

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **jeudi 2 mai 2024 à 18h30**, à la salle du Conseil, située à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse et la firme mandatée pour la rédaction du plan d'urbanisme expliqueront le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entrée en vigueur. De plus, ils entendront les commentaires et les interrogations des personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h45 et le vendredi de 8h30 à 12 h. Il est également disponible sur le site internet de la Ville à l'adresse www.becancour.net.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT

Le plan d'urbanisme est un document de planification encadrant l'aménagement et le développement du territoire de la Ville de Bécancour. Ce document présente un portrait du territoire, la vision d'aménagement et de développement, les orientations et les objectifs qui en découlent, les affectations du sol ainsi qu'un plan d'action en vue de sa mise en œuvre.

UNE VISION D'AMÉNAGEMENT

La vision d'aménagement et de développement du plan d'urbanisme identifie l'objectif vers lequel doit tendre la Ville à travers sa démarche de développement qu'elle entreprendra pour les prochaines années. La vision collective est la suivante :

« Une ville unie, propulsée par ses milieux de vie attrayants, inspirants et dynamiques, qui s'investit pleinement dans une croissance humaine et durable, tout en mettant en valeur son passé et en développant tout le potentiel de sa communauté. »

Cette vision est soutenue par trois (3) valeurs, soit :

- Développement durable : Une ville verte, humaine et innovante
- Milieu de vie inspirant : Une ville où la qualité de vie est source de fierté et d'appartenance
- Communauté dynamique : Une ville qui appuie son développement sur l'expérience et l'engagement citoyens

L'ORIENTATION GÉNÉRALE ET LES OBJECTIFS DU PLAN D'URBANISME

En accord avec la vision et les valeurs, les orientations et les objectifs d'aménagement serviront de guide pour les prochaines années, et ce, pour l'ensemble de la ville. Une orientation générale et six (6) grands objectifs d'aménagement et de développement ont été formulés. L'orientation générale du plan vise à *mettre en valeur l'identité bécancouroise et privilégier une croissance humaine et durable qui contribue à la création de milieux de vie de qualité et inspirants*.

Ces objectifs correspondent aux lignes directrices de planification dont s'est dotée la Ville. Chacun d'eux est par la suite décliné en une série d'actions et de cibles présentées dans le plan d'action qui accompagne le plan d'urbanisme. Les objectifs sont :

- Objectif 1.** Créer des milieux de vie vivants, mixtes et diversifiés
- Objectif 2.** Planifier un développement plus vert et résilient aux changements climatiques et à l'environnement
- Objectif 3.** Rendre la mobilité durable plus accessible et sécuritaire
- Objectif 4.** Mettre en valeur le patrimoine et les attraits du territoire
- Objectif 5.** Favoriser une agriculture dynamique et de proximité
- Objectif 6.** Bonifier les services publics à la population

LES AFFECTATIONS

Les affectations visent à définir la vocation et la fonction dominante des différents secteurs présents sur le territoire de la Ville. Leur répartition est effectuée conformément aux intentions du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour et de façon à répondre à la vision, à l'orientation et aux objectifs d'aménagement du plan d'urbanisme. Le territoire de la Ville de Bécancour se divise en onze (11) affectations différentes, soit :

- Agricole
- Agroforestière
- Forestière
- Conservation
- Faunique
- Récréative
- Villégiature
- Industrielle lourde
- Industrielle légère
- Résidentielle rurale
- Urbaine

LE CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

Le plan d'urbanisme présente un concept d'aménagement qui localise sur le territoire les actions et les interventions proposées dans le plan d'action, en tenant compte des vocations des six (6) secteurs de la Ville.

LES COMPOSANTES, LES CONTRAINTES ET LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT

Le plan d'urbanisme présente les composantes naturelles et les contraintes anthropiques qui sont identifiées dans le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour ainsi que les territoires d'intérêt historique, industriel, maritime et scientifique ainsi que les territoires d'intérêts naturel, faunique et floristique à l'échelle régionale et locale.

LE PLAN D'ACTION ET LES CIBLES

Le plan d'urbanisme se termine avec un plan d'action proposant une stratégie de mise en œuvre. Celui-ci comprend une série d'actions et de cibles à entreprendre en matière d'aménagement et de développement du territoire dans le but de mettre en œuvre les six (6) objectifs du plan d'urbanisme.

Ville de Bécancour, le 17 avril 2024.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville



AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS

VENTE POUR TAXES 2024

DÉSIGNATION

MUNICIPALITÉ DE BAIE-DU-FEBVRE

PROPRIÉTAIRE(S)

Céline St-Gelais

543, route Marie-Victorin, Baie-du-Febvre

(Québec) JOG 1A0

Numéro(s) de lot(s) : 5 433 087

Total des taxes (sans les frais) : 4 191 \$

Un immeuble, avec construction, 543 au 543-B, route Marie-Victorin, situé dans la municipalité de Baie du-Febvre, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quatre cent trente-trois mille quatre-vingt-sept, 5 433 087, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 21 855,10 mètres carrés

Matricule : 6815-62-0885

PROPRIÉTAIRE(S)

Claude Lessard

42, rue Notre-Dame-Nord, Louiseville (Québec) J5V 1X5

Numéro(s) de lot(s) : 5 433 651

Total des taxes (sans les frais) : 130,29 \$

Un immeuble, avec construction, 237, Route Marie-Victorin, situé dans la municipalité de Baie du Febvre, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quatre cent trente-trois mille six cent cinquante et un, 5 433 651, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 3 277,50 mètres carrés

Matricule : 6410-06-4819

L'avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Chantal Tardif, greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, ayant sa place d'affaires au 257-1 rue de Monseigneur-Courchesne à Nicolet, province de Québec, J3T 2C1, agissant aux présentes en vertu des dispositions des articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au Centre administratif de la MRC de Nicolet-Yamaska, situé au 257-1 rue de Monseigneur Courchesne à Nicolet, province de Québec, J3T 2C1, le mardi 18 juin 2024 à partir de 10 heures, et ce, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ainsi que des intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites circonscriptions et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter, avec tous les droits de subrogation pouvant exister.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement au moment de l'adjudication, en argent comptant ou par traite bancaire. La MRC de Nicolet-Yamaska s'engage à rembourser par chèque, dans les meilleurs délais, la différence entre le montant de l'adjudication et le montant de la traite bancaire le cas échéant. Veuillez noter que des frais subséquents à la vente de 243 \$ seront ajoutés au prix d'adjudication, pour le greffier de la Cour Supérieure ainsi qu'un droit de 3% du prix de vente au ministère des Finances.

Veuillez noter qu'une lettre de garantie d'une institution bancaire ne sera pas acceptée.

Le Code civil, en vigueur depuis le 1er janvier 1994, impose à la soussignée, l'obligation d'attester l'identité de celui (adjudicataire) qui achète pour non-paiement des taxes et frais par son nom, son lieu de naissance et sa date de naissance. La soussignée, greffière-trésorière, ne pourra accepter comme adjudicataire que celui ou celle qui présentera une pièce d'identité jugée valable (certificat de naissance ou deux pièces d'identité avec photo).

Les désignations ci-dessous énoncées sont approximatives et il incombe aux intéressés de vérifier les titres aux bureaux de la publicité des droits concernés.

VOIR la liste ci-après. Ladite liste étant partie intégrante de l'avis public.

DÉSIGNATION

MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

PROPRIÉTAIRE(S)

Sergio Miguel M Ocampo Alaffita

328, rue Starthmore, Verdun (Québec) H4G 2E4

Numéro(s) de lot(s) : 5 446 392

Total des taxes (sans les frais) : 245,14 \$

Un immeuble, avec construction, 390, rue Vignault, situé dans la municipalité d'Aston Jonction, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quatre cent quarante-six mille trois cent quatre vingt douze, 5 446 392, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 096 mètres carrés

Matricule : 0215-54-3973

PROPRIÉTAIRE(S)

Mitchelle Williams

76, rue St-Hubert, Châteauguay (Québec) J6K 4A4

Numéro(s) de lot(s) : 5 446 387

Total des taxes (sans les frais) : 626,36 \$

Un immeuble, avec construction, 1305, rue Principale, situé dans la municipalité d'Aston-Jonction, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quatre cent quarante-six mille trois cent quatre vingt-sept, 5 446 387, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 4 013,40 mètres carrés

Matricule : 0215-92-2180

PROPRIÉTAIRE(S)

Tommy Hugi

157, route Marie-Victorin, Baie-du-Febvre

(Québec) JOG 1A0

Numéro(s) de lot(s) : 6 498 291 et 6 498 290

Total des taxes (sans les frais) : 3 601,50 \$

Un immeuble, avec construction, 157, route Marie-Victorin, Baie-du-Febvre, situé dans la municipalité de Baie-du-Febvre, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Six millions quatre cent quatre vingt dix huit mille deux cent quatre-vingt-onze et Six millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-dix, 6 498 291 et 6 498 290, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 4 571 mètres carrés

Matricule : 6108-78-9570

DÉSIGNATION

VILLE DE NICOLET

PROPRIÉTAIRE(S)

André Tourigny

2775, rang du Bas-de-la-Rivière, Nicolet

(Québec) J3T 1E4

Numéro(s) de lot(s) : 5 045 987

Total des taxes (sans les frais) : 5 572,68 \$

Un immeuble, avec construction, 2775, Rang du Bas-de-la-Rivière, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-sept, 5 045 987, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 3 882 mètres carrés

Matricule : 7023-33-7500

PROPRIÉTAIRE(S)

Atelier d'usinage Rive-Sud inc.

20, route Marie-Victorin, Nicolet (Québec) J3T 1T5

Numéro(s) de lot(s) : 5 433 423

Total des taxes (sans les frais) : 17 509,01 \$

Un immeuble, avec construction, 20, route Marie-Victorin, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quatre cent trente-trois mille quatre cent vingt-trois, 5 433 423, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 4 338,20 mètres carrés

Matricule : 7220-28-4947

Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 459,90 mètres carrés

Matricule : 7221-92-5312

PROPRIÉTAIRE(S)

Martin Lemire

3, rue Iris, Nicolet (Québec) J3T 1R1

Numéro(s) de lot(s) : 5 715 248

Total des taxes (sans les frais) : 2 617,52 \$

Un immeuble, construction seulement, 3 rue Iris, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions sept cent quinze mille deux cent quarante-huit, 5 715 248, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Matricule : 7225-87-5200-0-003

PROPRIÉTAIRE(S)

Mai Tran Quang

504, rue Notre-Dame, Nicolet (Québec) J3T 1G4

Numéro(s) de lot(s) : 5 044 673

Total des taxes (sans les frais) : 2 667,44 \$

Un immeuble, avec construction, 504 rue Notre-Dame, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-quatre mille six cent soixante-treize, 5 044 673, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 629,50 mètres carrés

Matricule : 7320-18-7924

PROPRIÉTAIRE(S)

Stéphane Pépin

717, rue Notre-Dame, Nicolet (Québec) J3T 1A8

Numéro(s) de lot(s) : 5 044 348

Total des taxes (sans les frais) : 2 838,78 \$

Un immeuble, avec construction, 717, rue Notre-Dame, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-quatre mille trois cent quarante-huit, 5 044 348, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 381,80 mètres carrés

Matricule : 7320-47-1348

PROPRIÉTAIRE(S)

Andrick Noël-Provencher

965, rue de Monseigneur-Courchesne, Nicolet

(Québec) J3T 1B5

Numéro(s) de lot(s) : 5 044 172

Total des taxes (sans les frais) : 4 060,28 \$

Un immeuble, avec construction, 965, rue de Monseigneur-Courchesne, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-quatre mille cent soixante douze, 5 044 172, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 257,20 mètres carrés

Matricule : 7320-87-0883

PROPRIÉTAIRE(S)

Eric Auger et Christopher Auger

222, rue de Monseigneur-Plessis, Nicolet

(Québec) J3T 1C2



AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS

VENTE POUR TAXES 2023 (SUITE)

Numéro(s) de lot(s) : 5 044 862

Total des taxes (sans les frais) : 5 308,94 \$

Un immeuble, avec construction, 222-226, rue de Monseigneur-Plessis, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-quatre mille huit cent soixante deux, 5 044 862, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 377,80 mètres carrés

Matricule : 7321-01-6199

PROPRIÉTAIRE(S)

Station du domaine inc.

555, rue Théophile Saint-Laurent, Nicolet (Québec) J3T 1B4

Numéro(s) de lot(s) : 5 046 584

Total des taxes (sans les frais) : 11,34 \$

Un immeuble, sans construction, rue Noël, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-six mille cinq cent quatre-vingt-quatre, 5 046 584, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 012,80 mètres carrés

Matricule : 7420-05-5162

PROPRIÉTAIRE(S)

Michel Bellemare

381, rue Tousignant, Nicolet (Québec) J3T 1M6

Numéro(s) de lot(s) : 5 044 774

Total des taxes (sans les frais) : 45,55 \$

Un immeuble, sans construction, rang du Grand-Saint-Esprit, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-quatre mille sept cent soixante quatorze, 5 044 774, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 7,40 mètres carrés

Matricule : 7522-96-0165

PROPRIÉTAIRE(S)

Karl Boily

171, rue de Monseigneur-Plessis, Nicolet (Québec) J3T 1B8

Numéro(s) de lot(s) : 5 044 834

Total des taxes (sans les frais) : 644,82 \$

Un immeuble, sans construction, rue de Monseigneur-Plessis, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-quatre mille huit cent trente-quatre, 5 044 834, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 301,60 mètres carrés

Matricule : 7321-02-3266

PROPRIÉTAIRE(S)

Karl Boily

171, rue de Monseigneur-Plessis, Nicolet (Québec) J3T 1B8

Numéro(s) de lot(s) : 5 044 854

Total des taxes (sans les frais) : 135,40 \$

Un immeuble, avec construction, 171, rue de Monseigneur-Plessis, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-quatre mille huit cent cinquante-quatre, 5 044 854, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 220,30 mètres carrés

Matricule : 7321-02-4456

PROPRIÉTAIRE(S)

Dominique Champagne Patrick Comeau

1142, rue Martin, Nicolet (Québec) J3T 1J4

Numéro(s) de lot(s) : 5 044 946

Total des taxes (sans les frais) : 3 514,32 \$

Un immeuble, avec construction, 1142 rue Martin, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-quatre mille neuf cent quarante-six, 5 044 946, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 585,30 mètres carrés

Matricule : 7321-77-9931

PROPRIÉTAIRE(S)

Caroline Demers

8, rue des Iris, Nicolet (Québec) J3T 1R1

Numéro(s) de lot(s) : 5 715 249 et 5 369 947

Total des taxes (sans les frais) : 35,31 \$

Un immeuble, construction seulement, 8, rue des Iris, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions sept cent quinze mille deux cent quarante-neuf et Cinq millions trois cent soixante-neuf mille neuf cent quarante-sept, 5 715 249 et 5 369 947, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Matricule : 7225-87-5200-0-008

PROPRIÉTAIRE(S)

Lise Desbiens

465, rue Éloi-de-Grandmont, Nicolet (Québec) J3T 2B7

Numéro(s) de lot(s) : 5 044 448

Total des taxes (sans les frais) : 587 \$

Un immeuble, avec construction, 465, rue Éloi-de-Grandmont, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-quatre mille quatre cent quarante-huit, 5 044 448, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 679,70 mètres carrés

Matricule : 7422-72-0731

PROPRIÉTAIRE(S)

9436-6952 Québec inc. A/S Eric Edstrom

4716, rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1V5

Numéro(s) de lot(s) : 5 043 269

Total des taxes (sans les frais) : 2 473,78 \$

Un immeuble, avec construction, 2380, route du Port, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-trois mille deux cent soixante-neuf, 5 043 269, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 557,40 mètres carrés

Matricule : 7325-27-4607

PROPRIÉTAIRE(S)

Éric Leclerc

1613, rue Martin, Nicolet (Québec) J3T 1R8

Numéro(s) de lot(s) : 5 045 207

Total des taxes (sans les frais) : 4 269,79 \$

Un immeuble, avec construction, 1613, rue Martin, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-cinq mille deux cent sept, 5 045 207, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 406,80 mètres carrés

Matricule : 7422-11-5478

PROPRIÉTAIRE(S)

Julie Beauchemin et Benoit Lacerte

1768, rue des Érables, Nicolet (Québec) J3T 1L3

Numéro(s) de lot(s) : 5 045 484

Total des taxes (sans les frais) : 5 120,86 \$

Un immeuble, avec construction, 1768, rue des Érables, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme

étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatre, 5 045 484, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 828,70 mètres carrés

Matricule : 7422-14-4392

PROPRIÉTAIRE(S)

Marie-Christine Lebel et Nicholas Lefebvre

2425, rang du Grand-Saint-Esprit, Nicolet (Québec) J3T 1T7

Numéro(s) de lot(s) : 5 043 814

Total des taxes (sans les frais) : 6 013,36 \$

Un immeuble, avec construction, 2425, rang du Grand-Saint-Esprit, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-trois mille huit cent quatorze, 5 043 814, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1613,10 mètres carrés

Matricule : 7820-41-4826

PROPRIÉTAIRE(S)

Sebastien Côté et Maxime Laforge

1470, rue Elphège-Roy, Nicolet (Québec) J3T 1J7

Numéro(s) de lot(s) : 5 044 379

Total des taxes (sans les frais) : 7 820,14 \$

Un immeuble, avec construction, 1470, rue Elphège-Roy, situé dans la ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quarante-quatre mille trois cent soixante-dix-neuf, 5 044 379, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 718,10 mètres carrés

Matricule : 7421-48-2734

DÉSIGNATION

MUNICIPALITÉ DE PIERREVILLE

PROPRIÉTAIRE(S)

Yvan Cartier

125, rue Georges, Pierreville (Québec) J0G 1J0

Numéro(s) de lot(s) : 5 743 758

Total des taxes (sans les frais) : 4 016,62 \$

Un immeuble, avec construction, 123, rue Georges, situé dans la municipalité de Pierreville, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions sept cent quarante-trois mille sept cent cinquante-huit, 5 743 758, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 734,80 mètres carrés

Matricule : 5803-64-1710

DÉSIGNATION

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN (PAROISSE)

PROPRIÉTAIRE(S)

Jean-Luc Jeanson

770, rang Saint-Michel, Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

Numéro(s) de lot(s) : 5 997 946

Total des taxes (sans les frais) : 104,65 \$

Un immeuble, avec construction, 770, rang Saint-Michel, situé dans la municipalité de Saint-Célestin (Paroisse), connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent quarante-six, 5 997 946, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 3 209,40 mètres carrés

Matricule : 8923-91-7648

PROPRIÉTAIRE(S)

Vincent Marcil-Bissonnette

16, rue Desrochers, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Numéro(s) de lot(s) : 5 997 934

Total des taxes (sans les frais) : 102,19 \$

Un immeuble, avec construction, 1006, rang Val-Léro, situé dans la municipalité de Saint-Célestin (Paroisse), connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent trente-quatre, 5 997 934, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 665 mètres carrés

Matricule : 9224-45-4606

DÉSIGNATION

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EULALIE

PROPRIÉTAIRE(S)

Charles Jolicoeur

605, route des Pins, Sainte-Eulalie (Québec) G0Z 1E0

Numéro(s) de lot(s) : 5 445 477

Total des taxes (sans les frais) : 7 686,68 \$

Un immeuble, avec construction, 605, route des Pins, situé dans la municipalité de Sainte-Eulalie, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions quatre cent quarante-cinq mille quatre cent soixante dix-sept, 5 445 477, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 5 000 mètres carrés

Matricule : 0312-81-5708

DÉSIGNATION

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

PROPRIÉTAIRE(S)

Dominik Côté-Bédard

801, rang du Bas-de-l'Île, Sainte-Monique (Québec) J0G 1N0

Numéro(s) de lot(s) : 5 997 859

Total des taxes (sans les frais) : 3 596,45 \$

Un immeuble, avec construction, 801, rang du Bas-de-l'Île, situé dans la municipalité de Sainte-Monique, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions neuf cent quatre vingt dix sept mille huit cent cinquante-neuf, 5 997 859, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 5 000 mètres carrés

Matricule : 7812-89-6127

PROPRIÉTAIRE(S)

Marché Sainte-Monique (9026-6891 Québec inc.)

305, rue Principale, Sainte-Monique (Québec) J0G 1N0

Numéro(s) de lot(s) : 5 998 549

Total des taxes (sans les frais) : 551,67 \$

Un immeuble, avec construction, 285-305, rue Principale, situé dans la municipalité de Sainte-Monique, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent quarante-neuf, 5 998 549, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 239,30 mètres carrés

Matricule : 7913-26-3239

PROPRIÉTAIRE(S)

Martine Raymond et Éric Lauzière

625, rang Saint-Pierre, Sainte-Monique (Québec) J0G 1N0

Numéro(s) de lot(s) : 5 996 838

Total des taxes (sans les frais) : 271,72 \$

Un immeuble, avec construction, 625, rang Saint-Pierre, situé dans la municipalité de Sainte-Monique, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions neuf cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-huit, 5 996 838, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 65 483,199 mètres carrés

Matricule : 8010-52-9898

PROPRIÉTAIRE(S)

Diane Papineau

131, rue du Curé-Ferland, Nicolet (Québec) J3T 1E6

Numéro(s) de lot(s) : 5 998 492

Total des taxes (sans les frais) : 131,49 \$

Un immeuble, avec construction, 180, rue Saint-Adolphe, situé dans la municipalité de Sainte-Monique, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quatre-vingt-douze, 5 998 492, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 810,90 mètres carrés

Matricule : 7913-46-4247

DÉSIGNATION

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PERPÉTUE

PROPRIÉTAIRE(S)

Dominique Comeau

2776, rang Saint-Edmond, Sainte-Perpétue (Québec) J0C 1R0

Numéro(s) de lot(s) : 5 231 605

Total des taxes (sans les frais) : 215,61 \$

Un immeuble, avec construction, 2776, rang Saint-Edmond, situé dans la municipalité de Sainte-Perpétue, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions deux cent trente et un mille six cent cinq, 5 231 605, du cadastre



AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS

VENTE POUR TAXES 2023 (SUITE)

officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 783,70 mètres carrés

Matricule : 8402-07-6209

PROPRIÉTAIRE(S)

Éric Lauzière

625, rang Saint-Pierre, Sainte-Monique (Québec) JOG 1N0

Numéro(s) de lot(s) : 5 230 428

Total des taxes (sans les frais) : 537,52 \$

Un immeuble, avec construction, 2545, rang Saint-Joseph, situé dans la municipalité de Sainte-Perpétue, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions deux cent trente mille quatre cent vingt-huit, 5 230 428, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 345,80 mètres carrés

Matricule : 8504-09-8661

PROPRIÉTAIRE(S)

Alain Rousseau

4984, rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue (Québec) JOC 1R0

Numéro(s) de lot(s) : 5 232 045

Total des taxes (sans les frais) : 282,99 \$

Un immeuble, avec construction, 4984, rang Saint-Joseph, situé dans la municipalité de Sainte-Perpétue, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions deux cent trente-deux mille quarante-cinq, 5 232 045, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 560,10 mètres carrés

Matricule : 8901-81-0035

DÉSIGNATION

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-D'ASTON

PROPRIÉTAIRE(S)

Catherine Joncas Fournier

82-A, rang du Moulin-Rouge, Saint-Léonard-d'Aston (Québec) JOC 1M0

Numéro(s) de lot(s) : 5 231 653

Total des taxes (sans les frais) : 1 694,78 \$

Un immeuble, avec construction, 82-A, rang du Moulin-Rouge, situé dans la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions deux cent trente et un mille six cent cinquante-trois, 5 231 653, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 2 737,50 mètres carrés

Matricule : 9701-57-2153

PROPRIÉTAIRE(S)

Groupe Bercodes S.E.N.C.

29, rang du Haut-de-l'Île, Saint-Léonard-d'Aston (Québec) JOC 1M0

Numéro(s) de lot(s) : 5 232 114

Total des taxes (sans les frais) : 137,74 \$

Un immeuble, sans construction, rue Jean-Pierre-Despins, situé dans la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions deux cent trente-deux mille cent quatorze, 5 232 114, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 88,10 mètres carrés

Matricule : 9209-30-2416

PROPRIÉTAIRE(S)

Jean Cloutier

111, rue Berubé, Saint-Léonard-d'Aston (Québec) JOC 1M0

Numéro(s) de lot(s) : 5 232 716

Total des taxes (sans les frais) : 4 155,73 \$

Un immeuble, avec construction, 111, rue Berubé, situé dans la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston, connu

et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions deux cent trente-deux mille sept cent seize, 5 232 716, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 991,50 mètres carrés

Matricule : 9108-13-0278

PROPRIÉTAIRE(S)

Nancy Beliveau et Joël Vallée-Bernier

440, rue Vincent, Saint-Léonard-d'Aston (Québec) JOC 1M0

Numéro(s) de lot(s) : 5 230 726

Total des taxes (sans les frais) : 525,86 \$

Un immeuble, avec construction, 440, rue Vincent, situé dans la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions deux cent trente mille sept cent vingt-six, 5 230 726, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 767,80 mètres carrés

Matricule : 9108-40-7591

DÉSIGNATION

MUNICIPALITÉ DE SAINT-WENCESLAS

PROPRIÉTAIRE(S)

Marco Richard

1060, rue Hébert, Saint-Wenceslas (Québec) GOZ 1J0

Numéro(s) de lot(s) : 5 651 759

Total des taxes (sans les frais) : 838,94 \$

Un immeuble, avec construction, 1060, rue Hébert, situé dans la municipalité de Saint-Wenceslas, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions six cent cinquante et un mille sept cent cinquante-neuf, 5 651 759, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 137,20 mètres carrés

Matricule : 9514-55-2243

PROPRIÉTAIRE(S)

Andréanne Blais et Martin Gauthier

127 rue Daneault, Saint-Wenceslas (Québec) GOZ 1J0

Numéro(s) de lot(s) : 5 651 747

Total des taxes (sans les frais) : 3 399,58 \$

Un immeuble, avec construction, 125-127, rue Daneault, situé dans la municipalité de Saint-Wenceslas, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions six cent cinquante et un mille sept cent quarante sept, 5 651 747, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 895,70 mètres carrés

Matricule : 9514-76-4809

PROPRIÉTAIRE(S)

Nancy Guilbert

1280, rue Principale, Saint-Wenceslas (Québec) GOZ 1J0

Numéro(s) de lot(s) : 5 651 482

Total des taxes (sans les frais) : 387,05 \$

Un immeuble, avec construction, 1280, rue Principale, situé dans la municipalité de Saint-Wenceslas, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions six cent

cinquante et un mille quatre cent quatre vingt-deux, 5 651 482, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 393,50 mètres carrés

Matricule : 9515-10-1674

PROPRIÉTAIRE(S)

Suzanne Aeschlimann

1105, rang 9, Saint-Wenceslas (Québec) GOZ 1J0

Numéro(s) de lot(s) : 5 651 733

Total des taxes (sans les frais) : 1 701,75 \$

Un immeuble, avec construction, 1105, rang 9, situé dans la municipalité de Saint-Wenceslas, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions six cent cinquante et un mille sept cent trente-trois, 5 651 733, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 2 069,40 mètres carrés

Matricule : 9613-65-9106

PROPRIÉTAIRE(S)

Andréanne Blais et Martin Gauthier

127 rue Daneault, Saint-Wenceslas (Québec) GOZ 1J0

Numéro(s) de lot(s) : 5 651 904

Total des taxes (sans les frais) : 610,61 \$

Un immeuble, sans construction, 2020, rang 9, situé dans la municipalité de Saint-Wenceslas, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions six cent cinquante et un mille neuf cent quatre, 5 651 904, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 14 474,30 mètres carrés

Matricule : 9915-06-5357

PROPRIÉTAIRE(S)

Mélanie Beaudoin et Stéphane Pineault

860, route d'Aston, Saint-Wenceslas (Québec), GOZ 1J0

Numéro(s) de lot(s) : 5 651 643

Total des taxes (sans les frais) : 732,52 \$

Un immeuble, avec construction, 860, route d'Aston, situé dans la municipalité de Saint-Wenceslas, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions six cent cinquante et un mille six cent quarante trois, 5 651 643, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 402,30 mètres carrés

Matricule : 9916-57-6358

DÉSIGNATION

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL

PROPRIÉTAIRE(S)

Amélie Pilote et Samuel Lemire

921, rang Saint-Pierre, Saint-Zéphirin-de-Courval (Québec) JOG 1V0

Numéro(s) de lot(s) : 5 885 122

Total des taxes (sans les frais) : 1 594,83 \$

Un immeuble, avec construction, 921, rang Saint-Pierre, situé dans la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions huit cent quatre vingt-cinq mille cent vingt-deux, 5 885 122, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 650,30 mètres carrés

Matricule : 7202-36-8831

PROPRIÉTAIRE(S)

André Lambert

1371, rang Saint-Pierre, Saint-Zéphirin-de-Courval (Québec) JOG 1V0

Numéro(s) de lot(s) : 5 885 030

Total des taxes (sans les frais) : 4 488,47 \$

Un immeuble, avec construction, 1371, rang Saint-Pierre, situé dans la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) Cinq millions huit cent quatre vingt-cinq mille trente, 5 885 030, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 247 mètres carrés

Matricule : 7202-90-3972

Donné ce 17 avril 2024.

Chantal Tardif
Directrice générale et
Greffière-trésorière

AGENDA COMMUNAUTAIRE

■ Bullmania

L'heure du Bullmania du 11 mai a changé. L'événement se tiendra à 16h au Complexe équestre de Bécancour. Pour informations : c.ethier@complexeequestre.com

■ Marché des artisans de Bécancour

Marché des artisans au Centre culturel Larochelle les 20 et 21 avril. Une quarantaine d'exposants seront sur place, y compris des élèves de l'école alternative des Perséides de Sainte-Angèle-de-Laval. Heures d'ouvertures : le samedi de 10h à 17h et le dimanche de 10h à 16h.

■ La Collective des femmes de Nicolet et région

Causerie gratuite avec inscription obligatoire tous les mercredis de 13h30 à 16h au 690 Mgr-Panet à Nicolet. Inscription avant le mercredi midi précédant la causerie au 819 293-5958 ou 1 855 293-5958. Le 24 avril : « Marche et corvée pour le Jour de la Terre », par La Collective des femmes de Nicolet. Le 1^{er} mai : « Comprendre la diversité sexuelle et de genre... un pas vers l'ouverture! », par Annie Tanguay, co-coordonnatrice et intervenante à La Collective des femmes de Nicolet.

■ La Clé des chants

Concert printanier sous la direction de Manon Asselin le 28 avril à 14h30 au Théâtre Belcourt de Baie-du-Febvre. Nous visiterons en chansons le Québec, la France et l'Italie et naviguerons entre les styles classiques, traditionnels, folkloriques et populaires. Billets en prévente à 2 pour 45 \$ jusqu'au 22 avril 2024. Après, 25 \$ chacun.

■ Les Semeurs de Joie

Concert intitulé « Le monde ...quel cirque! » le dimanche 5 mai, à 14h, au Théâtre Belcourt de Baie-du-Febvre. Direction : Lucie Cloutier. Trois musiciens : Pierre-Marc Carbonneau (piano), Sébastien Deshaies (guitare) et Denis Doucet (clarinette). Répertoire : Vigneault, Jacques Michel, Butler, Léveillé, Aznavour... Billet : 25 \$ / 10 \$, en vente auprès des choristes ou au 819 293-5502.

Le REEQ Isolation Senior AAA sera de retour la saison prochaine à Nicolet

MARIE-EVE VEILLETTE

meveille@icimedias.ca

NICOLET. Le REEQ Isolation Senior AAA sera de retour à l'aréna Pierre-Provencher de Nicolet pour la saison 2024-2025, confirment les copropriétaires David Boisvert, Marc Hamel, Christian Brouillard et Jean Brousseau.

De plus, le directeur-général Karl Boucher et ses instructeurs seront également de la partie.

La saison de l'équipe s'est terminée le 16 mars dernier, après qu'elle se soit inclinée par la marque de 4 à 1 contre le Forum de La Plaine, lors du sixième match de la série opposant les deux équipes en quart-de-finale.

La réflexion menée par les copropriétaires depuis la fin de la saison a porté sur trois points: le retour des joueurs, l'analyse approfondie de la progression du nombre de spectateurs présents à Nicolet et leur expérience globale du Senior AAA.

Les copropriétaires rappellent que leur équipe est basée dans l'un des plus petits marchés de la ligue et que malgré tout, de nombreux commanditaires sont au rendez-vous depuis le jour 1, à commencer par leur partenaire majeur, REEQ Isolation. « Nous avons rebâti cette formation au complet. Nous sommes rendus à maturité et nous avons la ferme intention de compétitionner dans le haut de classement. Les attentes sont élevées! », rappellent les quatre hommes, qui ne manquent pas de souligner au passage le travail remarquable des bénévoles, du personnel de soutien et de tous ceux qui ont contribué de près au développement de l'organisation.

Ils se réjouissent de savoir que tous les joueurs ont déjà très hâte d'enfiler à nouveau leurs uniformes. « Plusieurs ont déjà recontacté Karl afin de manifester leur désir de revenir car nous avons



Le REEQ Isolation a été éliminé en six parties lors des quarts de finale de la LHSAAAQ. (Photo REEQ Isolation - Sara Labrecque Photographie)

connu toute une fin de saison. Même des joueurs présents lors de notre première édition veulent revenir avec nous. L'équipe traite de façon très professionnelle ses membres afin qu'ils soient heureux chez nous. Nous avons confiance en notre groupe pour l'an prochain», témoignent les copropriétaires.

Ces derniers ont remarqué une augmentation de 35% de l'achalandage dans cette deuxième année à Nicolet. « Nous croyons que ça pourrait être mieux. Nous terminons la saison 2023-2024 avec une moyenne de 350 personnes, alors que dans la LHSAAAQ, ça frise les 750 spectateurs. Nous avons

espoir de voir une augmentation si nous progressons au classement. La victoire fait foi de tout mais nous croyons offrir un excellent spectacle. »

Ils terminent en soulignant les suspensions « douteuses » et les blessures subies en fin de saison: « Nous avons tenu notre bout devant la très bonne équipe de La Chambre HC de Terrebonne. Nous avions de grandes aspirations pour les séries éliminatoires afin de sauver notre saison, mais certaines circonstances ont modifié nos plans, disent-ils. Nous souhaitons fortement que la Ligue statue sur des règlements qui seront respectés durant toute la

saison pour éviter que des situations comme cette année ne se reproduisent plus. Nous avons une très belle ligue et la stabilité de celle-ci en dépend. »

Les copropriétaires invitent les partisans à suivre la page Facebook du club tout au long de l'été car, soulignent-ils, « le travail de notre DG ne fait que commencer. »

« Soyez convaincus que nous mettrons tout en œuvre pour mettre une solide équipe sur la patinoire afin de remplir l'aréna Pierre-Provencher de partisans nicolétains! »

(avec la collaboration de Marc-Antoine Camirand)

Aréna Roland-Rheault de Bécancour

Les travaux de réfection débutent sous peu

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

BÉCANCOUR. Le contrat pour la réfection de l'aréna Roland-Rheault, dans le secteur de Bécancour, a été accordé à

Construction G. Therrien pour la somme de 1 434 888\$.

La Ville avait adopté un règlement d'emprunt de 1 670 000\$ en février dernier.

« Il y a des réunions de chantier qui sont en train d'être préparées. L'idée, c'est de commencer

les travaux dès la fin de la saison qui se termine le 21 avril prochain », explique Gregory Gihoul, directeur général de la Ville de Bécancour.

« Le plus tôt sera le mieux, car on veut pouvoir être prêt pour la saison prochaine. Ce qu'on prévoit faire, c'est de commencer par les travaux intérieurs pour s'assurer que, même s'il reste un peu de finition à faire à l'extérieur, on puisse tout de même commencer la saison », ajoute M. Gihoul.

Les travaux comprennent notamment la réfection de l'enveloppe du bâtiment et le



L'aréna Roland-Rheault de Bécancour. (Photo Marie-Eve Veillette)

réaménagement de salles de toilette, des douches, de la cantine et d'un escalier. Notons que le système de réfrigération de l'aréna a été réparé en 2023 pour la somme de 50 000\$.



La nouvelle allure de l'aréna Roland-Rheault, sur papier. (Photo courtoisie)



**OSMANI GARCIA / JACOB FOREVER / LENIER
CHARLY BLACK / MICHA / SRT DAYANA
DIOSA / KOLA LOKA**

WWW.LATINOMENIA2024.COM
100 RUE JACQUES LÉTOURNEAU, TROIS-RIVIÈRES, QC, CANADA

Jamaik
100 per active

SHOW URBANO
LIVE